

ABONNEMENT

SAUMUR
Un an 18 fr.
Six mois 9
Trois mois 4 50

POSTE
Un an 20 fr.
Six mois 10
Trois mois 5

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces

Les articles communiqués doivent
être remis au bureau du
journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la
fin de la 3^e page.

SAUMUR, 16 JANVIER

Une mauvaise plaisanterie

Malgré l'évidence des faits, quelques journaux n'en persistent pas moins à incriminer la droite et le centre droit au sujet de cette désastreuse affaire du Panama.

Premier grief : l'opposition a voté en masse pour l'émission des obligations à lots, et, de ce fait, sa culpabilité serait égale à celle de toutes les fractions de la Chambre qui ont émis un vote favorable.

Cet argument ou plutôt cette argutie ne se retourne-t-elle pas d'elle-même contre ses auteurs ? Il suffit d'examiner dans quelles conditions le projet de loi fut présenté au Parlement, pour se rendre compte que la droite joua d'un bout à l'autre le rôle de dupe.

Tenus à l'écart de toutes les commissions, mis systématiquement en quarantaine, dès qu'il s'agissait de mettre le nez dans les affaires de nos purs gouvernants, comment les membres de l'opposition pouvaient-ils démêler la vérité et se reconnaître dans les tripotouillages de leurs adversaires ?

Qui donc a dénaturé sciemment et transformé en un rapport favorable celui de M. Rousseau, ingénieur envoyé par le gouvernement lui-même, alors que les conclusions en étaient terribles pour la Compagnie ?

Les gauches ont voté les yeux ouverts, en pleine connaissance de cause, tandis que pour extorquer les voix de ceux qu'ils nomment des réactionnaires, ils ont été jusqu'à faire appel à leur patriotisme pour dissimuler les ficelles de cet imbroglio infâme.

Et ces noms, ces fameux noms de chéquards qui devaient faire oublier les vôtres, où donc sont-ils ? Nous avons à peu près tous les noms compromis, ou du moins tous ceux que l'on a pu ou voulu avoir.

Quant aux personnages sur lesquels doit planer un éternel mystère, ce n'est pas à droite qu'il faut les chercher ; il y a longtemps qu'on les aurait trouvés. JEAN DASSY.

INFORMATIONS

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre a adopté samedi le projet concernant le chemin de fer de Lons-le-Saunier à Saint-Jean-de-Losne.

Le ministre des finances dépose le projet de loi relatif au timbre sur les opérations de Bourse, et le projet de loi relatif à l'augmentation du chiffre des billets émis par la Banque de France.

La Chambre aborde la loi sur la marine marchande.

M. Le Cour demande qu'on refuse toute protection à la marine étrangère et qu'on augmente la prime accordée aux navires à voiles, dont la construction favorise l'association de petits capitains.

M. Papelier signale les progrès de Ham-

bourg et d'Anvers qui nous enlèvent de plus en plus notre transit.

LES OPÉRATIONS DE BOURSE

Le projet de loi sur les opérations de Bourse qui a été déposé sur le bureau de la Chambre impose l'obligation d'un bordereau avec droit de timbre ainsi fixé par mille francs : 10 centimes jusqu'à 5,000 fr. ; 50 centimes de 5,000 à 50,000 fr. ; 5 fr. de 50,000 à 100,000 fr. ; 40 fr. au-delà de 100,000 fr.

M. Tirard estime à 12 millions le revenu annuel de cette taxe, soit 8 millions pour 1893 au cas où l'impôt entrerait en vigueur à partir du 1^{er} mai.

LE PROCÈS DE PANAMA

L'audience de samedi a été levée sur un coup de théâtre.

Avant de lever l'audience, M. le président est parvenu à obtenir de M. de Lesseps le nom des bénéficiaires des fameux bons anonymes.

Les voici : M. Baihaut a touché 375,000 francs, M. Cornélius Herz 600,000, M. Arthur Meyer 100,000, M. Oberndorffer 30,000. Les autres bons représentent de toutes petites sommes données à divers journaux.

Voilà donc les fameux « chèques de la droite » sur lesquels les journaux républicains font des articles fulminants depuis quel-ques temps.

Il va falloir chercher ailleurs, messieurs.

Plusieurs journaux font contre M. Carnot une campagne très vive. Cette campagne serait menée par M. Constans.

Les radicaux entament une campagne contre le général Saussier, et l'accusent de vouloir supplanter M. Carnot.

Le Sénat, vendredi, avait à se prononcer sur la proposition Tolain, donnant au gouvernement le droit de nommer les directeurs des Compagnies de chemins de fer et des Compagnies minières. Le ministre des travaux publics n'a pas accepté, mais il présentera un projet. Alors M. Tolain a retiré sa proposition.

M. Baihaut a fait des aveux complets et demande à être traduit devant la Haute Cour.

M. Jamais accepte de rester au sous-secrétariat aux colonies jusqu'à ce que la Chambre ait décidé s'il y avait lieu de créer un ministère spécial des colonies.

LES POURSUITES

La France dit que le ministre de l'intérieur, d'accord avec son collègue de la justice, a décidé que de nouvelles poursuites auraient lieu à la fin du procès actuellement commencé en Cour d'appel contre les administrateurs du Panama.

Alors, seulement, et d'un « bloc », on procéderait à une exécution, une sorte d'épuration générale et définitive.

LES ATTAQUES CONTRE M. CARNOT

Il paraît qu'une scène assez vive a eu lieu au dernier Conseil des ministres.

M. Carnot aurait réclamé, en termes énergiques, l'intervention immédiate de M. Ribot, pour faire cesser les attaques dirigées contre lui.

C'est à ce fait qu'il faut rattacher, paraît-il, la longue conférence tenue à l'issue du Conseil entre MM. Ribot et Bourgeois.

On a beaucoup torturé les textes pour en trouver un applicable aux journaux qui attaquent le Président de la République, mais on n'a rien trouvé et l'embarras gouvernemental est plus grand que jamais.

M. Cochefert a opéré, au nom du juge d'instruction, une levée de scellés chez un personnage très important, à la suite de laquelle d'autres personnes haut placées seraient poursuivies.

M. Franqueville avoue que l'on n'a pas encore découvert les clichés photographiques des pièces Arton, mais on n'a pas perdu tout espoir. Les visites domiciliaires se continuent chez les photographes de Paris.

M. Paul, employé de M. Propper, a déclaré que c'est par ordre du baron de Reinach qu'il avait porté aux talons de chèques les indications concernant certains membres du Sénat et de la Chambre.

Cette déclaration mettra les intéressés mal à l'aise.

La Cocarde reprend sa campagne contre M. Bourgeois. Elle insinue que l'on a plus de preuves pour établir sa culpabilité, que la culpabilité de M. Floquet lui-même. On pourrait, découvrir « quelques imprudence écrites » par le ministre de la justice actuel.

D'après la même Cocarde, le général Menabrea, l'ancien ambassadeur d'Italie, aurait été acheté 500,000 francs par le gouvernement français par l'entremise de M. Herz.

C'est grâce à lui que le gouvernement aurait eu des papiers importants relatifs à la Triple-Alliance.

M. Brouardel conclut à l'absence de poisons minéraux dans les viscères de M. Reinach. Reste la recherche de poisons végétaux.

Pour le cas de M. Sans-Leroy, les recherches et vérifications de comptes se poursuivraient, et comme elles paraissent devoir être encore assez étendues, il y aura peut-être lieu de disjoindre le cas de M. Sans-Leroy de celui des dix membres du Parlement actuel dont l'immunité a été suspendue.

Ceux de ces dix membres qui seraient poursuivis verraient leur affaire jointe à celle de M. Baihaut. On assure, en effet, que le juge d'instruction est à la veille d'arrêter ses conclusions à l'égard de ces dix membres.

Les employés de La Belle Jardinière avaient organisé un bal à l'hôtel Continental pour le 21 janvier. Cette fête, à cause de l'anniversaire de la date, est ajournée au 8 mars. C'est un acte de bon goût et de savoir-vivre qui pourra servir d'exemple.

LE CANAL DE PANAMA

Le Congrès a ratifié la prorogation du délai accordé pour l'achèvement du canal de Panama.

L'article 1^{er} de la loi relative à cette prorogation autorise la Colombie à modifier les conditions du contrat du 10 décembre 1890 avec le liquidateur judiciaire de la Compagnie de Panama, en ce qui concerne la prorogation de la date de la reprise des travaux.

L'article 2 accorde au gouvernement la faculté de proroger aussi la date de la constitution d'une nouvelle Compagnie qui reprendra les travaux d'une manière sérieuse et permanente.

L'article 3 stipule que si le gouvernement n'exerce pas la faculté qui lui est accordée par l'article premier, il pourra signer des contrats entièrement nouveaux qui n'aient pas besoin, pour entrer en vigueur, d'être soumis au congrès.

Une loi mettant à la disposition du gouvernement les fonds suffisants pour assurer l'échange graduel du papier-monnaie contre de l'argent vient d'être adoptée.

NOUVELLES MILITAIRES

Le nouveau ministre de la guerre a été nommé général de division au mois de juillet 1886 ; il est donc plus jeune de grade que tous les membres du Conseil supérieur de la guerre, à l'exception du général Gillon, président du Comité du génie, qui n'a été promu qu'en 1887, et qui fait partie de droit du Conseil supérieur de la guerre. Le même cas s'est, d'ailleurs, présenté pour le général Ferron.

On se rappelle les violentes critiques adressées à la cavalerie française, après les grandes manœuvres de l'Est, par Joseph Reinach et sir Charles Dilke. On a dit, à cette époque, que ces deux écrivains n'avaient fait qu'exprimer l'opinion du général de Galliffet, et ce dernier ne s'en est point défendu. Or, le nouveau ministre de la guerre ayant partagé en toutes circonstances les idées du général de Galliffet, ce dernier ne tardera pas sans doute à redevenir le grand-maître de la cavalerie.

On attend donc avec une curiosité quelque peu inquiète les réformes que le général Loizon va apporter dans la direction d'une arme qui, depuis 1870, semble chercher sa voie.

(Figaro.)

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 14 janvier 1893.

Le marché est moins bon qu'hier : on craint qu'un impôt sur les opérations de Bourse ne soit une entrave aux transactions. Le 3 0/0, malgré la tenue du comptant, reste à 95.07. Le 4 1/2 est très ferme à 106.07.

La Rente Italienne conserve une allure très soutenue à 90.15.

L'action de la Banque de France se maintient un peu au-dessus de 3,800 fr.

Le Crédit Foncier est très ferme à 946. Les prêts réalisés dépassent actuellement, d'après la déclaration de M. Christophle aux actionnaires, de 140 millions le montant des obligations en circulation.

La Banque de Paris est bien tenue à 613 francs.

La Société Générale s'échange aux environs du cours de 470 fr. Malgré les besoins de fin d'année, les variations du bilan au 31 décembre n'ont rien que de très normal.

Le Crédit Lyonnais subit l'effet de quelques réalisations en fin de semaine, il clôture à 727 francs.

Le Comptoir National d'Escompte est, malgré les dispositions du marché moins favorables, en bonne tendance à 482 fr.

L'action Beyrouth-Damas-Hauran se négocie à 300 fr.

Les Chemins Économiques valent 415 fr.

Ch. HEYMAN et C^o,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bilange, 25

SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		— 4°
Ce matin, à 8 h.		— 9°
Midi,	700 ^{m/m}	— 5°
Hausse	2 ^{m/m}	
Baisse	• ^{m/m}	
Température minima de la nuit		— 10°

En présence du temps rigoureux que nous subissons, il ne nous est pas possible de laisser sous silence la conduite de notre municipalité, à l'égard des malheureux sans travail et sans pain.

Dans bien des localités, même de celles moins importantes que Saumur, l'autorité, soit par des mesures municipales, soit par une simple impulsion donnée à la charité publique, s'efforce de venir en aide à ceux qui souffrent. Ici, on crée des ateliers temporaires; là, des fourneaux économiques. Chez nous, rien, rien!

Ce n'est pas le travail qui manquerait cependant: la voirie est loin d'être dans un état de perfection qui permette un pareil laisser-aller. Dans certaines rues, par exemple, nous voyons des tas de pavés qui n'attendent que la main de quelques pauvres diables pour prendre la place d'un cailloutage indigne de notre cité. Espère-t-on qu'ils se placeront tout seuls?

Ce serait plus économique, mais la caisse de la Ville ne doit pas être si à court que cela.

Ou bien alors qu'on nous permette de réitérer notre question: Y a-t-il déficit? oui ou non? Certes, nous n'accusons pas nos représentants d'avoir mis de l'argent dans leur poche; il n'y a pas d'isthme à percer ici; mais, s'il n'y a pas déficit, qu'on le dise bien vite et bien haut: s'il y en a, que l'on prenne des mesures pour le combler. J. D.

La glace

La température, de plus en plus rude, a de nouveau fait arrêter les glaçons qui se sont

soudés et forment depuis samedi soir un immense glacier à la place de notre fleuve.

C'est la deuxième fois cet hiver que la Loire se trouve complètement gelée, et c'est la troisième fois depuis le terrible hiver 1879-80 que pareil phénomène se produit.

La neige qui est tombée dans la nuit de samedi à dimanche a quelque peu gêné les patineurs. Sur les fouilles on avait pris le soin de la balayer dimanche matin, et, dans l'après-midi, malgré un vent terrible, bien des patineurs prenaient leurs ébats. On a patiné également une partie de la semaine en face l'Abattoir.

La matinée d'aujourd'hui est peut-être celle où le froid a été le plus vif, à cause de la traînée bise; cependant, espérons qu'un changement va se produire bientôt: le vent, qui soufflait du nord depuis quelques jours, a fait volte-face vers le milieu de la journée. Le baromètre baisse lentement.

Courses de Saumur

La réunion générale des membres de la société des Courses de Saumur aura lieu le samedi 28 janvier, à 4 heures, et se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle de la Justice de Paix.

Cette réunion a pour but la reddition des comptes de l'exercice 1892.

Mort d'un compatriote

On annonce la mort à Paris, de M. Becquet de Sonnay, notre compatriote, général de brigade en retraite, commandeur de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier, en l'église Saint-Augustin.

Après la cérémonie, le corps a été déposé dans les caveaux de l'église, en attendant son transfert à Courchamps, près Saumur.

AVIS ADMINISTRATIF

Le Maire de la ville de Saumur a l'honneur d'informer les contribuables:

1° Que les rôles généraux des contributions foncière et des portes et fenêtres, de la cote personnelle-mobilière et des patentes pour l'année 1893 sont mis en recouvrement, à partir de ce jour, 15 janvier courant;

2° Que de cette date court le délai d'un mois pour réclamations à la Mairie, et celui de trois mois pour réclamations adressées à M. le Sous-Préfet;

3° Que les contribuables sont invités à se libérer par paiements partiels, et que les versements devront avoir lieu avant les 30 mars, 30 juin et 30 septembre.

Mairie de Saumur, le 15 janvier 1893.

Le Maire, D^r PÉTON.

Tournée Frédéric Achard

La représentation de *Le Système Ribadier* aura lieu jeudi prochain 19 janvier.

Nous ne citerons que quelques artistes dans

la troupe excellente et si bien connue de M. Frédéric Achard.

D'abord, M. Achard, lui-même, sans qui il n'y a pas de bonne soirée.

Puis, M. Corbin, *l'homme-poisson*, qui vient de parcourir la France.

M. Bucaille, l'inoubliable magistrat Pont-Biquet, et la toute gracieuse Charlotte Raynard, une nouvelle recrue, qui s'est fait applaudir pendant des mois en Pierrot de *l'Enfant Prodigue*.

Montre perdue

Il a été perdu, samedi, vers deux heures, une montre en or avec chaîne également en or, soit rue des Boires, place de la Gendarmerie, rue Verte, Champ-de-Foire, rue Fardeau, soit rue du Petit-Versailles ou place Dupetit-Thouars.

On est prié de la rapporter au bureau du journal ou au bureau de police.

La Banque de France

La circulation des billets de la Banque de France ayant atteint le chiffre de trois milliards et demi, fixé comme maximum par la loi du 30 janvier 1884, la Banque affectueuse actuellement ses paiements en numéraire.

D'autre part, elle a cessé d'accepter l'or en lingots ou les monnaies étrangères. Il est donc à présumer que les envois d'or à l'étranger sont devenus inutiles et que les banquiers vont cesser leurs opérations. Il résulterait de ces dispositions que l'or ferait plutôt une perte en France.

Mort subite

Vendredi matin, 13 courant, à Noyant, canton de Gennes, la femme Vaslin, ne voyant pas sortir le nommé Battut, son voisin, âgé de 79 ans, appela une voisine, la femme Lecointre, et toutes deux pénétrèrent dans la maison qui était restée ouverte.

Elles trouvèrent ce vieillard étendu la face contre terre. Il était habillé, mais son lit était défait; il avait une jambe entortillée dans un drap et un bras dans un des rideaux.

Le sieur Battut, étant atteint d'asthme, couchait tout habillé. Il est probable qu'il aura voulu se lever au moment où la mort l'a surpris.

Le docteur Ruais, de Martigné-Briant, a déclaré qu'il avait succombé à une congestion déterminée par le froid.

Ses voisins l'avaient vu la veille au soir; il est donc certain qu'il est mort dans la nuit de jeudi à vendredi.

Concours régionaux

Les concours régionaux agricoles auront lieu cette année de la façon suivante: Angoulême, du 13 au 22 mai; Besançon, du 27 mai au 4 juin; Arras, du 3 au 11 juin; Auxerre, du 10 au 18 juin; Quimper, du 17 au 25 juin.

Ces concours comprendront les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, les animaux de basse-cour, les produits agricoles, les machines et instruments d'agriculture.

Le Maine-et-Loire fait partie de la circonscription de Quimper.

Concours hippiques en 1893

La Société hippique française, présidée par M. le marquis de Mornay, vient d'arrêter les dates des Concours qu'elle tiendra en 1893.

Celui de Nantes aura lieu du 5 au 13 mars. Concours de l'Ouest, comprenant quinze départements, savoir:

Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Sarthe, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne.

Engagements reçus à Nantes, à la Préfecture, le lundi 27 février.

Le *Réveil de l'Ouest* nous apprend que M. Guillon, directeur du Théâtre, vient d'adresser une pétition à la municipalité d'Angers, pour demander un supplément de subvention de 10,000 francs pour la campagne courante.

Nous croyons que la pétition de M. Guillon a peu de chances d'être agréée.

Un anneau de M^r Freppel

Notre illustre évêque décédé, M^r Freppel, avait destiné, dans ses instructions testamentaires, l'un de ses anneaux et l'une de ses croix pastorales à son successeur. En les recevant de la main de M^r Pessaral, à Paris, lundi dernier, M^r Mathieu s'est montré vivement touché de cette délicate attention.

Conseil de préfecture

M. Boulanger est maintenu, pour l'année 1893, dans ses fonctions de vice-président du conseil de préfecture de Maine-et-Loire.

Chasse au taureau

Elle a eu pour théâtre la route de Nantes, à Angers.

C'était mercredi; un cultivateur de la Meignanne, en compagnie de son fils, conduisait un taureau, quand, arrivé à la Ballue, une voiture les croisa.

Soudainement, le taureau devint furieux et donna de telles secousses à son conducteur que celui-ci fut obligé de lâcher la longe, après avoir été renversé, et les mouchettes qu'avait au nez l'animal restèrent au bout de la corde avec des lambeaux de chair.

Ainsi en liberté, le taureau s'élança dans les champs voisins où on essaya vainement de le saisir. Comme il passait à ce moment beaucoup de monde, on craignait justement qu'il n'arrive des malheurs si l'animal venait à remonter sur la route, et plusieurs personnes

MARTHE

PAT JEANNE SANDOL

— Non, monsieur, ces solitudes ne m'attristent pas et je préfère leur silence au bruit du monde.

Mais, se reprenant aussitôt, Marthe continua sur un ton de gaieté:

— D'ailleurs, je ne suis jamais seule ici.

— Ah! c'est différent!

Et dans ce ah! on sentait une curiosité continue.

— Oui, j'évoque pas la pensée, en les faisant revivre, les héros, les grands conquérants dont les pieds ont foulé le sol où nous marchons en ce moment. Le temps en s'écoulant n'a rien changé dans cette nature grandiose où se dressent, sur le même ciel, les mêmes sommets immuables. Il me semble parfois que je vais retrouver l'empreinte encore marquée des pas de tous ces héros du passé.

— Peut-on savoir quel est celui avec lequel vous faites un commerce d'amitié?

— Oh! je sais très bien choisir, dit-elle avec

un sérieux affecté. Un de mes plus anciens préférés est à lui seul tout une légende, tout un poème. D'abord il est roi... Son front est ceint d'un bandeau royal, sa main est armée d'un bâton de montagne en guise de sceptre, il porte des bottines rouges, insigne de la dignité.

— Et quel est le nom de ce royal personnage?

— Comment! vous ne connaissez pas le roi Koth? Ce brave chef alpin qui traça le premier sentier du mont Cenis, celui qui fit exécuter les routes des Alpes?

— Oui, mais si j'ai bonne mémoire, ces routes des Alpes, il les faisait exécuter au profit des Romains. Votre héros, tout Gaulois qu'il était, favorisait l'empereur Auguste...

— Oh! n'essayez pas de me désenchanter, vous n'y parviendriez pas. D'ailleurs, ce bon roi Koth n'est pas le seul qui charme ma solitude, ajouta-t-elle avec un rire charmant.

— Ce sont des ombres bien heureuses, mademoiselle, et je les envie, répondit sur le même ton l'interlocuteur de Marthe. C'est à faire regretter de n'être pas un des Gaulois qui franchirent le mont Cenis à la suite des Cons-

tantin, guidés par le fameux *Labarum* marqué du signe de la croix, au lieu de n'être qu'un simple ingénieur perforant dans l'ombre cet immense mont Cenis.

— Vous plaisantez, monsieur: aussi ne répondrai-je rien à cette fausse humilité. Chaque époque fournit ses grands hommes, et les héros morts ne m'empêchent point de donner une grande part de mon admiration aux hommes de génie du siècle présent. Et si les Constantin, les Pépin le Bref, les Charlemagne et les Napoléon méritent qu'on élève sur le mont Cenis un monument à leur gloire, honneur également à ces hommes de génie, à ces savants éminents qui ont reçu la pensée de percer les Alpes, ainsi qu'à ceux qui ont exécuté cette grande idée. La postérité tiendra compte de leurs labeurs à ces héros de la science... dont vous faites partie... monsieur... Vous voyez bien, alors, que vous n'avez rien à envier aux grandes ombres qui hantent ces montagnes... Dans quelques siècles, vous occuperez, à votre tour, la pensée d'une rêveuse comme moi, peut-être, ajouta-t-elle avec une fine ironie.

En parlant ainsi sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant, Marthe essaya de dissimuler

la gêne que commençait à lui causer le singulier tête-à-tête où elle se trouvait et dont la durée se prolongeait.

Consultant sa montre et serrant autour de sa taille les plis de son capulet, Marthe descendit rapidement le sentier.

— J'avais l'intention d'aller voir la bonne Claudine Pelzac avant mon départ; voulez-vous, mademoiselle, me permettre de vous accompagner jusqu'au chalet? demanda le jeune homme en marchant auprès d'elle.

XI

Ce fut avec les manifestations de la plus vive reconnaissance que Claudine accueillit l'ingénieur. N'était-ce pas à lui que son fils était redevable de son avancement, de son bonheur?... S'informant de sa santé, le félicitant de sa guérison, la brave femme, touchée jusqu'au fond de l'âme, et battée tout à la fois de cette visite du supérieur de son fils, s'agitait autour du jeune homme. Elle jetait dans l'âtre des fagots entiers de bois résineux, dont la flamme brillante égayait le rustique intérieur.

— Te voilà toute pâle, Marthe, approche-toi du feu.

(A suivre.)

prirent le parti d'aller requérir la gendarmerie du Tertre, qui peu d'instants après arriva sur les lieux armée de fusils.

Deux balles furent tirées d'abord, mais sans résultat, une troisième coucha le taureau.

Cette scène avait rassemblé de nombreux curieux.

Mort de Dumaine

Un des plus grands acteurs de drame de ce temps-ci, Louis-François Person-Dumaine, est mort la semaine dernière à Paris, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Il avait soixante-deux ans. Grand, très fort, il savait tirer à force d'art des effets extraordinaires d'une voix un peu sourde.

Il reçut une excellente éducation et fut secrétaire d'Alexandre Dumas, puis le goût du théâtre l'emporta. Dumaine a joué à la Comédie-Française, mais c'est à la Gaîté qu'il fit ses plus belles créations, notamment dans *Patrie*.

Dumaine vint plusieurs fois à Saumur, où il joua l'année dernière Jean Valjean des *Misérables*, les *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, et, tout récemment, le *Juif Polonais*.

Dumaine fera un grand vide au théâtre.

Un exploit de patinage

Un Orléanais, très fort dans l'exercice du patin, M. Pierre B..., a accompli il y a huit jours un exploit remarquable, malgré le commencement du dégel.

Parti à la pointe du jour sur le canal de Combleux, M. B... est arrivé à quatre heures à Montargis, ayant ainsi franchi en moins de neuf heures les 85 kilomètres de glace et les 29 écluses qui séparent Combleux de Montargis.

Tribunal de police correctionnelle de Saumur

Audience du 13 janvier 1893

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVEAU

Le sieur Courvoisier, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, venait, l'avant-dernière semaine, dénoncer à la gendarmerie de Saumur un vol d'argent dont il avait été victime le 2 janvier. On lui avait dérobé 28 francs qui se trouvaient dans la poche de son pantalon jeté sur le pied de son lit.

Quand on lui demanda en quelles circonstances, à quel moment il s'était aperçu de la soustraction, et s'il soupçonnait quelqu'un, il répondit qu'il logeait, depuis quelque temps, un journalier originaire des Deux-Sèvres, le nommé Lassalle; que le soir du 2 janvier, Lassalle était devant le feu près du lit occupé à faire des collets pour les alouettes, et que, comme lui Courvoisier est presque aveugle et que M^{me} Courvoisier était absente, Lassalle avait fort bien pu, sans que Courvoisier en vît rien, « barboter » l'argent contenu dans le pantalon. Et il compléta sa déclaration par ce détail que, depuis le 3 janvier, Lassalle, qui ne travaillait pas, ne possédait pas un sou, « faisait une noce enragée ».

Les gendarmes se transférèrent à Saint-Florent, pénétrèrent chez Lassalle qui dormait, l'interrogèrent sur la provenance de l'argent qu'il dépensait en « bombes » et lui communiquèrent l'inculpation qui pesait sur lui. Il nia d'abord hardiment. Puis, quand on eut fouillé ses vêtements et découvert deux porte-monnaie contenant 4 fr. 25 et que Courvoisier reconnut siens, il entra dans la voie des aveux. Il reconnut avoir chipé l'argent du plaignant et s'être payé une kyrielle de « nocas » à Saumur et à Bagneux.

Comme Lassalle n'avait point de domicile fixe, on l'arrêta et on le conduisit à la prison de Saumur en attendant sa comparution en police correctionnelle.

Devant le tribunal, il renouvelle ses aveux. Celui-ci lui inflige deux mois de prison.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 13 janvier. — Georgette-Marie-Marthe Douet, rue Centre.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

François-Adrien Pimbert, sans profession,

et Clémentine Persac, couturière, tous deux à Saumur.

Célestin-Louis-Joseph Fabre, palefrenier, à Levallois-Perret (Seine), précédemment à Saumur, et Sosthène-Augustine-Sidonie Ville-neuve, sans profession, à Levallois-Perret.

Ernest-Georges Boulissière, coiffeur, à Blou, et Marie-Louise-Augustine Maugin, mercière, à Saumur.

Joseph Boret, cordonnier, à Saumur, et Marie-Ernestine Richard, couturière, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

MARIAGES

Le 16 janvier. — Albert Hector Dupont, bibliothécaire-archiviste de l'École de cavalerie, a épousé Berthe-Henriette-Victorine Blin, sans profession, tous deux à Saumur.

DECES

Le 13 janvier. — Marie Dennieau, veuve de Mathurin Crosnier, sans profession, 72 ans, place du Roi-René.

Le 15. — Jeanne-Sophie Sabourin, veuve de Jacques Silberreisen, journalière, 73 ans, place Saint-Nicolas; — Marie Trotouin, rentière, 75 ans, célibataire, place Saint-Nicolas.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1892-1893

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne: Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. — TARIF SPÉCIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres:

Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0; de 3 personnes, 25 0/0; de 4 personnes, 30 0/0; de 5 personnes, 35 0/0; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

FAITS DIVERS

Ah! que les jours sont courts
Et que le temps va vite!

soupire la chanson.

Pas si vite qu'on se l'imagine, comme va le démontrer le petit tableau suivant:

Il y a par heure 60 minutes et 3.600 secondes; par jour, 24 heures, 1.440 minutes et 86.400 secondes; par an, de 365 jours, 8.760 heures, 525.600 minutes et 31.536.000 secondes.

En ajoutant aux 1892 années écoulées depuis J.-C. les 473 jours fournis par les années bissextiles et donnant 11 352 heures, 681.120 minutes et 40.867.300 secondes, il y a donc:

7.568 saisons,

691 053 jours,

16.585.272 heures,

995.116.320 minutes,

59.706.979.200 secondes.

Pas un milliard de minutes depuis l'ère chrétienne! Comme le temps va lentement!

Puteaux (Seine), le 9 juin 1892. — Souffrant de névralgies et de maux d'estomac, j'avais essayé toutes sortes de remèdes sans résultat. Je pris enfin vos Pilules Suisses qui m'ont soulagé dès la première boîte, et je me porte maintenant à merveille. Vous pouvez publier ma lettre car c'est un véritable service à rendre aux malades. E. DATHY, 15, rue du Moulin.

Pour rétablir la vigueur assimilatrice et cuirasser contre les influences pathologiques la résistance vitale, aucun agent ne possède les

vertus étonnantes du Rob Lechaux, aux sucres concentrés et iodurés de Cresson et de Salsepareille et à l'extrait de Quinquina jaune.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 14 janvier 1893

GRAVURES

PARIS: L'affaire de Panama, devant la Cour d'appel. Audience du 10 janvier.

LES PETITS MÉNAGES PARISIENS: Preneurs de rats BEAUX-ARTS: Les saisons: *L'Hiver*, dessin de M. Reichan. La soupe, tableau de M. David-Nillit.

PORTRAITS (Nécrologie): Monseigneur de Dreux-Brézé, évêque de Moulins.

DAHOMÉY: Une tranchée dahoméenne, enlevée par la colonne du commandant Audouard — Bataille d'Apka: La section Jacquin attaquant l'artillerie ennemie

PORTRAITS: Ferdinand de Hohenzollern, prince héritier de Roumanie. — La princesse Marie d'Edimbourg.

ALLEMAGNE: Vue du château royal de Sigmaringen, où a été célébré le mariage du prince de Roumanie.

MONDE SCIENTIFIQUE: Illustrations du *Langage sifflé*.

TEXTE

CHRONIQUES: Le Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Silhouettes centennaires: Régicides, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Petits Mémoires parisiens: Les preneurs de rats, par Guy Toulou. — Chronique des Beaux-Arts, par O. Merson. — Le Monde scientifique, le langage sifflé, par H. Coupin.

Explication de gravures, Echecs, Rébus, Récréations de la famille, Bibliographie, Revue comique, etc., etc.

Nouvelle en cours de publication: *Le catéchisme de mon oncle*, par Floénan.

En supplément: *Mathilde Laroche*, roman de J. Berr de Turique; — Illustrations de Marold.

Le numéro: 50 centimes.

CONSEILS ET RECETTES

REMÈDES CONTRE LE MAL DE TÊTE

Le mal de tête est un tel supplice pour certaines personnes qu'on ne saurait avoir trop de moyens à sa disposition pour le combattre. En voici un très simple qui, s'il ne fait pas de bien — et il en fait souvent — du moins ne fait pas de mal.

On coupe en deux un citron, et on applique les parties planes des deux moitiés sur les tempes du patient, et on les comprime fortement au moyen d'une bande entourant la tête plusieurs fois. Il arrive que le mal disparaît presque instantanément.

La migraine des grandes personnes, qui ne veulent ou ne peuvent pas faire usage d'antipyrine, se guérit quelquefois de la manière suivante:

On fixe au fond d'un petit bocal à large goulot ou même d'un verre à boire de la ouate ou un bout d'étoffe, aussi peu tassée que possible. On l'arrose de quelques grammes de sulfure de carbone, et on applique aussitôt l'ouverture du vase sur le point où siège la douleur, à la manière d'une ventouse. La chaleur de la main fait volatiliser le sulfure de carbone qui se porte sur la peau, en y déterminant des picotements et une sensation de chaleur. Après quelques minutes d'application, on éprouve généralement un apaisement très marqué.

X..., en voulant risquer une glissade, tombe lourdement sur le front.

— Pauvre ami, dit quelqu'un en le relevant, vous n'avez décidément pas la bosse du patinage.

— Surtout! soupire X..., en montrant la partie tuméfiée, qu'est-ce que c'est donc que ça?

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean.

Pâtés de foies gras et Gibiers truffés des premières marques

Pâtés de foies gras truffés, terrine n° 14 1.75
— — — — — 12 3.00
— — — — — 10 4.25
— — — — — 9 5.50
— — — — — 8 7.25
— — — — — 7 10.50
— — — — — 6 14.00

Foies gras au naturel, de 4 50 à 4 75
Pâtés de foies gras de Canards, n° 10 4.25
Pâtés de foies gras truffés de Canards, n° 12 3.25
Mauviettes désossées, truffées et farcies aux foies gras 3.50
Pâtés d'Alouettes, depuis 1 fr. 25 jusqu'à 5 fr. 50
Pâtés de Grives, de Faisan, de Bécasse, de St-Hubert, depuis 2 fr. 60 à 5 fr. 50

PÂTÉS EN CROÛTE SUR DEMANDE EN 24 HEURES

Truffes broyées sur choix, depuis 1 fr. la boîte.

Dernières Nouvelles

Le courrier de Paris d'hier n'est pas arrivé à 2 heures. On nous dit que les trains sont bloqués dans les neiges vers Courtalin. Aujourd'hui ce courrier n'est pas encore parvenu.

Dernière Heure

Service spécial de *l'Echo Saumurois*.

Paris, 16 janvier, 2 h. soir.

Un commissaire de police a signifié dans la matinée un arrêté d'expulsion au sieur Richard Alt, correspondant de journaux italiens.

Un délai de 48 heures a été accordé aux sieurs Alt et Webel pour sortir du territoire français.

HAVAS.

Marché de Saumur du Samedi 14 Janvier

Froment-commerça.	16 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	16 30	Veau —	1 60
Météi —	—	Mouton —	2 40
Seigle —	—	Porc —	1 60
Orge —	11	Poulets la couple	4 —
Avoine —	9	Diadonneaux —	14 —
Sarrasin —	10	Canards —	5 —
Haricots blancs —	20	Oies —	11 —
Haricots rouges —	20	Beurre le kilog.	2 60
Fèves —	—	Œufs la douzaine	1 20
Noix —	12 50	Foin, la chartrée de	—
Châtaignes —	10	780 kilog.	110 —
Sel les 100 kil.	15	Luzerne —	110 —
Son —	13	Paille —	47 —
Pommes de terre, la barrique,	8	Huile de noix, 50 kil.	130 —
la barrique,	8	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la culasse de	—	les 52 kilog.	500 —
157 kilog.	47	id. 3 ^e —	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les	—
id. 2 ^e id. 0 ^r . 30	—	100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. 0 ^r . 28	—	Charbon de terre —	4 50

Cours des Vins.

Rouges.

Souzy et environs	la barrique	100 à 115
Champigny	—	110 à 120
Varrains	—	100 à 115
Bourgneil	—	110 à 120
Restigné	—	100 à 115
Chinon	—	100 à 115

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	80 à 90
Ordinaires, environs de Saumur	—	70 à 80
Saint-Léger et environs	—	70 à 75
Varrains et environs	—	70 à 80
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	60 à 70
La Vienne	—	60 à 70

Cidre de Bretagne	la barrique	35 à 38
Cidre de Normandie	—	36 à 40

Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	»
Vinaigre de vin	—	»



Pour adoucir, velouter
blanchir la peau du visage
et des mains rien n'égale
la Crème Simon
Evitez les contrefaçons étrangères

J. SIMON - PARIS
et dans toutes les bonnes maisons

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. »/» — Rideau: 8 h. 1/2.

Directeur: Yves GUILLON

Lundi 16 Janvier 1893

Première Représentation (reprise) de:

LAKMÉ

Opéra en 3 actes, de Gondinet et Ph. Gille,
Musique de Léo DELIBES

Gérald	MM. EM. CAZENEUVE
Nilakantha	PLAIN.
Frédéric	DALBRESSAN.
Hadji	JAHN.
Un Domben	LOUIS.
Lakmé	M ^{mes} DESGORIA.
Mallika	VALLIER.
Ellen	A. PELTIER.
Rose	MILTON.
Mistress Bentson	ECHAUD.

Hommes et femmes Hindous, Dames Anglaises, Officiers et Matelots, Soldats, Brahmanes, Bayadères, Fakirs, Marchands, etc.

Dansé par M^{lle} Rita Rivo, M^{lle} Angèle Morra et Berthe Kleyer et M^{les} Lucie Bracq, Helo Retore, Ravagnati et Cantrelle.

Au deuxième acte,
GRAND BALLET DES ALMÉES

Réglé par M^{lle} RITA RIVO
Grand orchestre sous la Direction de M. Paul Frémaux

Le Gérant: G. JOUAUST

Études de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques
Au plus offrant et dernier enchérisseur
En un seul Lot

D'UNE MAISON

ET SES DÉPENDANCES
AVEC JARDIN
Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, rue Basse.

L'ADJUDICATION aura lieu le Mercredi 8 Février 1893 à midi, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra : Qu'en vertu d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1^o M. Ludovic Proust, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue Dacier, au nom et comme syndic définitif de la faillite du sieur Ruesche, bourellier à Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire);

2^o M. Maxime Ruesche, bourellier à Saint-Hilaire-Saint-Florent; Ces derniers spécialement autorisés aux fins des présentes, par une ordonnance rendue par M. Nilon, juge au Tribunal de commerce de Saumur, en date du vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré.

Il sera, le mercredi huit février mil huit cent quatre-vingt-treize, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, procédé à la vente aux enchères publiques, aux plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, de l'immeuble ci-après désigné, sur la mise à prix fixée d'office par le Tribunal.

DÉSIGNATION

LOT UNIQUE

1^{ent}. Une maison, située à Saint-Hilaire-Saint-Florent, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), rue Basse, comprenant : Au rez-de-chaussée, deux chambres dont une à feu ; Au premier étage, deux chambres dont une à feu ; Escalier en bois à l'intérieur, desservant les chambres du premier étage ; Grenier, partie au-dessus des chambres du rez-de-chaussée et faux grenier au-dessus des chambres du premier étage ; Petite cour ; Cave sous portion de la maison. 2^{ent}. Remise couverte en ardoises de cinq mètres de longueur environ, le long de la maison ci-dessus, renfermée au midi et à

l'ouest par des murs communs avec Madame de la Frégoillère.

Lesdits immeubles joignent au levant la route de Saint-Hilaire-Saint-Florent et de tous autres côtés Madame de la Frégoillère.

3^{ent}. Une portion de jardin, de sept mètres de largeur sur seize mètres de profondeur environ, située sur le bord de la route de Saint-Hilaire-Saint-Florent, en face la maison ci-dessus.

Sur ledit jardin, hangar couvert en ardoises, avec deux piliers, renfermé de planches, adossé sur le mur de la route.

Ce jardin est limité au levant par le Thouet, au couchant par la route de Saint-Hilaire-Saint-Florent, au midi et au nord par des treillages et un mur séparant de Madame de la Frégoillère.

Mise à prix : trois mille francs, ci. 3.000

Revenu annuel : 400 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, rue Cendrière, poursuivant la vente;

2^o A M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges;

3^o A M. LUDOVIC PROUST, syndic de faillite à Saumur, rue Dacier.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné. Saumur, le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, fo. 1^{er}. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

M^e MULLON, huissier à Saumur, prévient ses clients qu'il n'a jamais eu l'intention de céder son étude, comme certaines personnes malintentionnées en ont fait courir récemment le bruit à Saumur, dans un but intéressé.

A Affermer BOULANGERIE

Aux Ulmes.
S'adresser à M. DEROUET-FOULARD.

A VENDRE UNE MAISON

A Saumur, rue de Fenet, 29.
S'adresser à M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

ON DEMANDE un Jardinier fleuriste et Cocher, s'il était marié, la femme comme cuisinière ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, à SAUMUR, Ouvrier Relieur. S'adresser, 5, pl. du Marché-Noir.

PHARMACIE A. CLOSIER

N^o 90, rue Dacier (PLA. E SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Grand choix de Fantaisies et Nouveautés pour NOËL et le jour de l'AN, depuis les prix les plus minimes.

TOUS LES BONBONS Sont de qualité supérieure

GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS.

Fromages extra		Saucissons de Lyon, d'Arles et de Lorraine	
Camembert, double crème.	0,60	Saucisses fumées, 2 pour	0,25
Brie, véritable, 1/2 kil.	1,40	Poitrine fumée, 1/2 kil.	1,40
Gruyère, extra, —	0,85	Jambon déossé roulé,	1,50
— Emmenthal, —	1,20	Pâtés de foies gras truffés, de Strasbourg et de Ruflec,	1,75; 2,75; 3,75; 5 et 8 fr.
Port Salut, de la Trappe,	1,50	Crème de foies gras pour Sandwichs	la boîte 1,10 et 2,25
Roquefort,	1,60		
Hollandaise pâte grasse,	1,40		
Choucroute de Strasbourg,	2,00		

Pâtés truffés : Alouettes, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lièvre, la terrine, 2,75, 3,75 et 5 fr.

Câteaux Lorientais, 60, 1,20 et 1,80

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOËL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie Pour Cadeaux (Fêtes et Etrennes)

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

CHEMINS DE FER — 1^{er} Juillet 1892

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									BORDEAUX — SAUMUR — PARIS								
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir		STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		Bordeaux			5 40	8 25		12 30	3 40	
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 23	Saintes			7 12	9 9		4 55	7 11	
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53	Niort	5 25		9 42	10 51		2 7	2 36	8 23
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15		5 16	Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13
Limiers-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 6	Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 28
Vernantes	11 43			3 30	8			6 16	Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36
Blou	11 54			3 41	8 10			6 26	Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25		9 41
Vivry	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33	Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5	6 14		
SAUMUR (Orl.)									SAUMUR (Etat)								
arrivée	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44	(arrivée)	10 23	7 46			3 16	6 26	9 55	
départ	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53	(départ)		7 25	11 5		2 54	6 5		
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7	Nantilly (départ)		7 36	11 15		3 6	6 16		
SAUMUR (Etat)									SALMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12	(arrivée)		7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24	11 1
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50	(départ)		7 57	11 35	1 39	3 18	5 29	6 29	11 7
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2	Vivry		8 11	11 49		3 30	5 57	6 43	
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8	Blou		8 20	11 58		3 36	6 6	6 52	
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16	Vernantes		8 33	12 11		3 49	6 19	7 6	
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40	Limiers-Bouton		8 46	12 23		4	6 31	7 18	
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 14	10 10	2 52	3 19	8 24	Noyant-Méon		9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31	11 44
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40	Château-du-Loir		10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48	
Saintes			6 24	11 59		6 22		12 21	Chartres		2 47		5 56	9 46	12 42	4 5	
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56	Paris		5 55		7 30	11 20	2 27	3 5	
			soir	matin	matin	matin	soir					soir	matin	matin	matin	soir	

LIGNE D'ORLÉANS														
NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS														
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin
Nantes d.			8 25	8 52	12 7	3 5			7 35	11 5			1 2 3	1 2 3
Angers d.			6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45			
La Ménitré			7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26			
Les Rosiers			7 19	10 56	12 34	3 52		6 13						
St-Clément			7 26		12 10	3 59		6 22						
St-Martin			7 33		12 45	4 7		6 31						
Saumur ar.			7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5			
— d.			7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13			
Varennes			8 05	11 26	1 11	4 45		7 16						
Port-Boulet			8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 31	10 50	2 38	3 47			
Langeais			8 59	11 55	1 50	5 46	6 22	8 30	11 16	3 9	4 32			
Tours ar.			9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46			
Paris ar.			4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39	10 39				
			soir	soir	matin	soir	soir	matin	matin	matin				

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gerant, Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

Certifié par l'imprimeur soussigné. LE MAIRE,